

# **MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX**

## **BORDEREAU DES PRIX**

<b>Maître de l'ouvrage</b>
Monsieur Le Maire de TREGOUREZ

<b>Objet du marché</b>
TRAVAUX DE MODERNISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE – PROGRAMME 2017

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
<b>01</b>	<p><b>Réparations ponctuelles sur chaussée</b></p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La réparations ponctuelle des chaussées à l'émulsion de bitume à 69 %,</li> <li>- la signalisation temporaire,</li> <li>- le balayage et le grattage de la chaussée,</li> <li>- l'exécution réparations ponctuelle des chaussées à l'émulsion de bitume à 69 %,</li> <li>- le gravillonnage en gravillons 6.3/10 et 4/6.3</li> </ul> <p>Ce prix comprend la fourniture, le transport, et le répandage d'émulsion de bitume à 69 %, la fourniture, le chargement le transport et la mise en oeuvre de gravillons et s'applique à la tonne d'émulsion répandue</p> <p>LA TONNE : .....</p> <p>..... , .....</p>	
<b>02</b>	<p><b>Revêtement bicouche au bitume fluxé</b></p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la signalisation temporaire,</li> <li>- le balayage et le grattage de la chaussée,</li> <li>- l'exécution d'un revêtement bicouche comprenant deux couches de bitume fluxé 80/100 avec un dosage total de 2.3 kg/m<sup>2</sup>, le dopage dans la masse ou en surface, le gravillonnage en gravillons 6.3/10 lavé B1 à raison de 8 l/m<sup>2</sup> et en 4/6.3 lavé B1 à raison de 7 l/m<sup>2</sup>, le compactage au compacteur à pneus, l'aspiration ou le balayage des rejets.</li> </ul> <p>Ce prix comprend la fourniture, le transport, et le répandage de bitume fluxé, la fourniture, le chargement le transport et la mise en oeuvre de gravillons et s'applique au mètre carré de chaussée revêtue.</p> <p>LE METRE CARRE : .....</p> <p>..... , .....</p>	
<b>03</b>	<p><b>Rabotage chaussées et/ou engravures en rive ou transversales</b></p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la signalisation temporaire pendant les travaux et jusqu'à la mise en oeuvre des enrobés.</li> <li>-le rabotage de chaussées et/ou engravures en rive ou transversales sur une profondeur moyenne inférieure ou égale à 5 cm, y compris aspiration, transport et mise en dépôt des matériaux.</li> </ul> <p>LE METRE CARRE : .....</p> <p>..... , .....</p>	
<b>04</b>	<p><b>Couche d'accrochage avant mise en oeuvre d'enrobés</b></p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture, le transport et le répandage d'émulsion de bitume à raison de 300 g. de bitume résiduel au mètre carré en couche d'accrochage pour les enrobés.</li> </ul> <p>LE METRE CARRE : .....</p> <p>..... , .....</p>	

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
<b>05</b>	<p><b>Matériaux de couche de fondation en grave bitume 0/14</b></p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>La fourniture des matériaux de couche de fondation en grave bitume 0/14.</p> <p>LA TONNE : .....</p> <p>.....</p>	<p>..... , .....</p>
<b>06</b>	<p><b>Enrobés à chaud 0/10</b></p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>- la fabrication, la fourniture, le transport et la mise en oeuvre d'enrobé à chaud 0/10 en reprofilage ou en tapis pour un dosage moyen de 120 kg par m2</p> <p>Ce prix tient compte de toutes les sujétions pour raccords exécutés à la main, de la signalisation du chantier et de tous les déplacements de l'atelier de mise en oeuvre.</p> <p>LA TONNE : .....</p> <p>.....</p>	<p>..... , .....</p>

A , le

Le candidat

A Trégourez, le

Le Maire

Hervé DONNARD